Syndicat SUD-Rail Aquitaine-Poitou-Charentes
54 bis rue Amédée Saint-Germain
33077 Bordeaux cedex
sud.rail.bordeaux@gmail.com

Syndicat SUD-Rail Limousin
Avenue Benoît Frachon
Bâtiment SNCF-Réseau
87100 Limoges
limoges.sud.rail@gmail.com

A Mr Alain Rousset
Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Le 22 avril 2020,

Objet : Situation sanitaire sur le TER NA

Monsieur le Président

Depuis le début du confinement le trafic des TER a fortement diminué sur notre région, passant de 750 trains par jour en semaine à près de 80.

Les déclarations du gouvernement autour d'une hypothèse de déconfinement progressif à partir du 11 mai nous inquiètent sur la capacité de l'Etat, de la Région et de la SNCF à maîtriser les mesures de protections individuelles et collectives pour maîtriser la situation pandémique et garder sous contrôle l'épidémie de COVID-19 à défaut de l'éradiquer aujourd'hui par un vaccin ou par l'imposition de tests à toute la population.

Les TER, TGV, trains de fret continuent à circuler malgré des mesures de protections insuffisantes pour les agents qui assurent au quotidien leurs missions de service public. Alors que depuis 2013 la responsabilité des stocks de matériels de protection incombe à l'employeur, la SNCF s'est retrouvée fort dépourvue quand le virus, se moquant des frontières, s'est retrouvé à nos portes.

La population cheminote présente aujourd'hui un taux d'infection au COVID-19 huit fois supérieur à la moyenne de la population française. Cela démontre que le transport ferroviaire par le déplacement de millions de personnes, leur promiscuité et de nombreux échanges contribue malgré lui à la diffusion du virus, d'autant plus que sa contagiosité semble extrêmement importante.

Cela démontre également que l'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales dans l'environnement et les transports ferroviaires se heurte à des contraintes et des difficultés qui favorisent la diffusion du virus parmi les travailleurs du rail et les usagers.

Le PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou est intervenu récemment dans la presse et le 15 avril devant les sénateurs pour réclamer dès la fin du confinement que les mesures de distanciations sociales ne s'appliquent pas dans les trains et que le port de masque anti-projections soit obligatoire pour tous les usagers. Le gouvernement, semble-t-il, pourrait accéder à ses demandes.

A SUD-Rail, nous défendons le principe que tant que ce virus mortel se trouvera sans vaccin, sans traitement ou tout autre moyen de protection suffisant et efficace que seuls les transports essentiels à la satisfaction des besoins vitaux et impératifs des usagers et du pays soient assurés.

En plus de réduire au niveau strictement nécessaire la circulation des trains, il importe de s'assurer qu'aucune opération générant des interactions entre les personnes et qui ne relève pas d'un besoin impérieux ne se réalise, c'est pourquoi nous vous demandons de mettre en oeuvre pour toute la durée de l'épidémie la gratuité totale des TER en supprimant la vente des titres de transport aux guichets et sur les distributeurs automatiques et en suspendant les contrôles à quai et à bord des trains.

Cela permettra de supprimer les risques de contamination des usagers et des cheminots accentués par la constitution de files d'attente ne respectant pas les distances minimales, par l'utilisation de distributeurs automatiques de billets et de composteurs non désinfectés entre chaque utilisateur et par l'échange de documents divers : monnaie, titres de transport, abonnements, pièces d'identités...

La perspective du port obligatoire d'un masque pour tous les usagers du transport ferroviaire implique qu'un contrôle à chaque arrêt des montées de voyageurs soit mis en œuvre. Nous vous demandons en conséquence que durant la période de l'épidémie qu'aucune circulation de TER en ANS ou EAS sans agent d'accompagnement à bord ne soit permise sur notre région. Nous vous demandons comment vous envisagez pratiquement ce contrôle du port de masque pour tous les usagers sachant que ce type de mission n'incombe pas à l'ASCT qui accompagne chaque train.

Enfin, la demande formulée par la Direction de la SNCF de ne pas mettre en oeuvre les mesures de distanciations sociales à bord des trains nous apparaît comme un risque démesuré, dangereux et inutile. Nous vous demandons donc de garantir que les gestes barrières de distanciation seront bien mis en œuvre sur le TER NA et quels moyens humains comptez-vous mettre en œuvre pour s'assurer de leurs respects.

Nous terminerons en abordant le sujet de la concurrence. La crise actuelle démontre une fois de plus la pertinence et l'utilité sociale des services publics pour assurer en toute circonstance les besoins et la protection de la population. Les logiques de profit et court-termistes du patronat et des gouvernants ont constitué des facteurs aggravants pour la diffusion fulgurante de cette épidémie. Un nouveau monde émergera quand nous aurons éradiquer ce virus et il importera de pérenniser et renforcer les services publics malmenés depuis des décennies par une politique purement financière et gestionnaire. Les services aux publics sont notre bien commun et des facteurs de cohésions et d'efficacités sociale et économique. Nous vous demandons donc d'assumer des choix éminemment politiques consistant à préserver le service public ferroviaire de transport régional de toute ouverture à la concurrence qui signifierait une dégradation du service aux usagers, un renchérissement du droit au transport, un dumping social et des conditions de travail dégradées et une menace contre la sécurité ferroviaire.

En espérant que ce courrier aura attiré votre attention et qu'il suscitera de votre part une prise en compte sérieuse et courageuse.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir Mr Le Président nos sincères et cordiales salutations.

Pour le syndicat SUD-Rail de la région de Bordeaux, Julien Bournique

Pour le syndicat SUD-Rail de la région de Limoges, Sylvain Bongrand